

La « trêve » estivale permet aux services municipaux et aux entreprises d'intervenir dans les équipements publics et plus particulièrement dans les groupes scolaires mais aussi dans les équipements culturels et sportifs, davantage disponibles en cette période. La réalisation de ces chantiers est rendue possible suite à des choix budgétaires opérés par la Ville. Chaque année, la municipalité mobilise d'importants moyens pour entretenir son patrimoine et le faire évoluer au regard de nouveaux besoins.

Les services techniques multiplient les travaux de maintenance, de rénovation, d'embellissement, d'aménagement de locaux et font preuve d'un grand professionnalisme au service de la population et des utilisateurs.

La livraison du nouveau groupe scolaire Louise Michel a dû être différée de quelques semaines et devrait ouvrir ses portes au retour des congés de Toussaint, **le lundi 5 novembre 2018** et inauguré officiellement, **samedi 10 novembre au matin**.

Le Maire, les élus et les services municipaux n'ont eu de cesse, durant les derniers mois, d'intervenir auprès des entreprises et de l'architecte agissant sur le chantier pour exiger le respect des délais d'ouverture au 3 septembre. Des problématiques accumulées ne permettant pas de recevoir les élèves dans des conditions optimales, Michel VALLADE a pris une sage décision en proposant un dispositif s'appliquant d'ici la période des congés de la Toussaint. Le 27 août, les familles des élèves concernés ont été réunies afin de détailler ce dispositif.

Deux classes de maternelles sont accueillies dans des locaux adaptés au sein de l'accueil de loisirs. Les dortoirs sont également prévus dans ce lieu.

Deux classes disponibles et aménagées au sein de l'école élémentaire Marie Curie sont en capacité d'accueillir les élèves des deux classes d'élémentaire. La restauration est assurée pour l'ensemble des élèves dans la salle polyvalente de l'accueil de loisirs. Les accueils périscolaires du matin et du soir sont assurés sur ce site.

Les conditions d'accueil, d'étude, de confort et de sécurité sont ainsi réunies pour les élèves, les enseignants et les agents communaux. C'est aussi dans cet esprit que M<sup>me</sup> LE ROHO, Directrice et l'équipe enseignante du groupe scolaire Louise Michel « remercie le Maire et son équipe pour cette très belle rentrée. Nous sommes toutes bien installées dans nos classes avec nos élèves ».



**Aménagement d'un carrefour sécurisé aux abords du nouveau groupe scolaire Louise Michel**, rue des Maraichers/Chemin de la Basse Vacherie/rue Victor Hugo/rue Jean Ferrat. Les travaux ont consisté en la création d'un plateau surélevé avec la mise en place d'un STOP rue Victor Hugo pour prioriser la sortie de la rue Jean Ferrat, nouvelle voie de desserte.

Suite à ces travaux, la rue des Maraichers a été remise dans le sens unique initial de circulation, de la rue Victor Hugo vers la rue Jean-Nicolas Leveau.

**S'inscrivant dans l'agenda ADAPT, la Ville poursuit les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.**

Cinq rampes d'accès ont été créées au sein du groupe scolaire Marie Curie. Une seconde rampe a été aménagée pour se rendre aisément à la crèche familiale « Les Frimousses ». D'autre part, au Stade, à partir de la rue des Petites vignes, un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) permettra de rejoindre les vestiaires Foot du haut.

Les sanitaires du foyer municipal ont été rénovés et mis en conformité accessibilité PMR.





Après la phase de création et d'aménagement de la voie partagée sur la Chaussée Jules César, la communauté d'agglomération Val Parisis a finalisé ce chantier par la pose d'un revêtement en enrobé et des marquages signalétiques appropriés.



Rénovation de la toiture en tuiles et isolation des combles à l'école élémentaire Marie Curie 1



Premier volet des travaux d'extension et de rénovation de la salle de restauration de l'école Marie Curie avec la phase de terrassement permettant, d'ici mars 2019, de procéder à une extension de 100 m<sup>2</sup>. La seconde étape s'achèvera à l'été 2019 par le traitement et l'aménagement de l'existant. Ce chantier prend en compte l'augmentation des effectifs et, à terme, le passage en self.



Le bâtiment situé au 48 rue Victor Hugo étant en situation de péril, sa démolition devenait impérieuse. Le terrassement a été effectué et le site sera aménagé, à terme, en espace paysager avec une offre de places de stationnement en « dépose minute ». Pendant cette phase intermédiaire, une mise en pelouse est prévue.



Des travaux d'agrandissement des sanitaires enfants ainsi que la création d'un sanitaire PMR ont été réalisés à l'école maternelle Pierre Curie.



Afin d'éviter toute intrusion intempestive au Parc des Sports, un plateau surélevé a été installé dès l'entrée de cet espace. Dans le même temps, un dispositif d'arrosage et une mise en pelouse ont été effectués sur le petit terrain de football.

## Mais aussi...

Il a été procédé au remplacement de 2 chaudières vétustes et de la centrale de traitement d'air de la salle polyvalente avec l'objectif de parvenir à une meilleure maîtrise des dépenses.

D'autre part, toutes les écoles ont vu le remplacement des têtes de robinet de l'ensemble des radiateurs au profit de têtes thermostatiques, pour davantage de confort, et d'optimisation de la consommation.